

Mai 2026

## LES FRANÇAIS ADORENT L'OR : ILS EN POSSÈDENT 4 000 TONNES

Première grande étude nationale sur l'or détenu par les particuliers, réalisée par EY pour FRANCECLAT et l'UFBJOP.

Francéclat, le Comité Professionnel de Développement Économique de l'Horlogerie, de la Bijouterie-Joaillerie et des Arts de la Table et l'Union Française de la Bijouterie, Joaillerie, Orfèvrerie, des Pierres & des Perles (UFBJOP) présentent les résultats d'une étude inédite sur les stocks d'or détenus par les Français. Menée auprès de 2 000 particuliers représentatifs de la population et complétée par plus de 30 entretiens auprès de professionnels de la filière, cette enquête dresse un portrait d'un patrimoine massivement immobilisé et porteur d'un formidable potentiel de valorisation pour la filière bijouterie-joaillerie française.

---

### 1. Un stock colossal : 4 000 tonnes entre les mains privées

**Chiffre phare de l'étude :** les particuliers français détiendraient +/- 4 026 tonnes d'or. À titre de comparaison, les réserves officielles de la Banque de France s'élèvent à environ 2 437 tonnes.

Ce volume se décompose en deux grandes catégories : les bijoux (alliances, bagues, colliers, montres...), qui représente 81 % des objets détenus soit, 1 634 tonnes, et l'or d'investissement (pièces, lingots, or papier), minoritaire en nombre d'objets mais massif en tonnage (2 392 tonnes).

La détention est massive mais inégale : 66 % des Français possèdent au moins un objet en or. Toutefois, la distribution est très asymétrique (la moyenne s'établit à 89 g par détenteur) avec près de 6 Français sur 10 détenant entre 10 et 100 g, principalement des bijoux du quotidien tandis qu'une minorité (12 %) concentre des volumes supérieurs à 100 g (incluant plus fréquemment des pièces ou des lingots).

### 2. Un or à mobiliser : 69 % du stock n'est plus ni utilisé, ni mis en circulation

**L'inertie est le trait dominant des comportements de détention :** 69 % du stock d'or détenu par les particuliers est qualifié « d'inactif », c'est-à-dire conservé sur le long terme sans être porté, utilisé ou exposé, avec une très faible probabilité de mobilisation spontanée. Ce phénomène est encore plus marqué pour les bijoux, dont 76 % sont dans cet état de veille patrimoniale.

Ce constat est d'autant plus frappant que la cession (vente ou donation) demeure un acte exceptionnel : seulement 22 % des détenteurs d'or en ont déjà vendu ou donné au moins une

fois. Et parmi eux, 41 % de ces ventes datent de plus de cinq ans, signe d'une très faible rotation du métal.

**L'ancienneté patrimoniale est remarquable** : 75 % des alliances sont détenues depuis plus de 41 ans. Les Louis d'Or (53 %) et Napoléons (47 %) sont également massivement transmis de génération en génération, confirmant la fonction de « relique familiale » de ces objets.

### 3. Des freins puissants à la cession

Pourquoi cet or reste-t-il dans les tiroirs ? L'étude met en lumière trois freins cumulatifs :

- **L'attachement sentimental, cité par 48 % des répondants** comme premier frein à la vente. L'or, surtout lorsqu'il est hérité, est chargé de mémoire familiale. La revente s'apparente souvent à une rupture symbolique difficile à assumer.
- **La crainte de ne pas obtenir un prix juste (40 %)** : la méconnaissance des prix réels et la défiance vis-à-vis de certains circuits de rachat alimentent une anxiété qui paralyse l'acte de vente.
- **La fiscalité et sa complexité (27 % cumulés)** : la taxe forfaitaire sur les métaux précieux est perçue comme lourde et complexe.

### 4. Des comportements d'achat limités, sensibles au prix et portés par l'émotion pour les bijoux

**L'intention d'achat d'or reste globalement faible** : 69 % des Français n'envisagent pas d'achat, tous types d'or confondus. Seuls les bijoux suscitent un intérêt notable, avec 22 % d'acheteurs effectifs et 17 % d'intentions d'achat non concrétisées.

**Les motivations sont radicalement différentes selon le type d'or** : les bijoux répondent à des logiques émotionnelles (plaisir esthétique 29 %, occasions rituelles 24 %, cadeau 23 %), tandis que l'or d'investissement obéit davantage à une rationalité financière et patrimoniale, avec des motivations liées à l'épargne (31 % pour les pièces et 38 % pour les lingots) et à la transmission (19 % pour les pièces et 16 % pour les lingots).

### 5. Un levier de circularité au service de la filière

Au-delà du constat, cette étude met en lumière une opportunité structurante pour la filière bijouterie : mieux mobiliser un gisement déjà présent sur le territoire.

Métal précieux par essence circulaire, l'or possède la particularité d'être recyclable à l'infini. Historiquement, la filière a toujours su s'appuyer sur cette capacité, en transformant, refondant et réutilisant les objets existants.

Dans ce contexte, la remise en circulation de cet or « dormant » peut constituer un levier vertueux, à la fois économique et durable. Elle offre également aux particuliers l'opportunité de redonner vie à des bijoux anciens, de les transformer ou de les réinventer, en phase avec leurs goûts d'aujourd'hui.

---

#### À propos de l'étude

Cette étude a été réalisée par EY et OpinionWay pour le compte de Francéclat et de l'UFBJOP. Elle s'appuie sur un sondage CAWI (Computer-Assisted Web Interviewing) mené du 25 septembre au 7 octobre 2025 auprès d'un panel de 2 000 répondants représentatifs de la population française complété par plus de 30 entretiens semi-directifs avec des professionnels de

la filière (détaillants HBJO, notaires, revendeurs, numismates, commissaires de justice, institutions financières, associations).

### **À propos de Francéclat**

Francéclat est le comité professionnel de développement économique des filières françaises de l'horlogerie, de la bijouterie-joaillerie et des arts de la table.

Dans le cadre de sa mission de service public, il rassemble 15 000 entreprises, de la fabrication à la distribution, et accompagne leur développement en France comme à l'international. Francéclat produit des données et des analyses de référence, soutient la création, facilite les échanges entre les acteurs et déploie des programmes collectifs au service de leur croissance.

Pôle d'expertises reconnu, Francéclat contribue au renforcement de la compétitivité de ces trois filières qui représentent 70 000 emplois, 15 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1,6 milliard d'excédent commercial.

En savoir plus : <https://www.franceclat.fr/>

### **À propos de l'UFBJOP**

L'UFBJOP est l'unique organisation professionnelle qui fédère, au niveau national, l'ensemble des acteurs de la filière sur toute la chaîne de valeur : négociants en pierres et perles, en métaux précieux, concepteurs-designers, créateurs, ateliers de fabrication, grandes maisons et marques de distribution.

En tant que syndicat professionnel, l'UFBJOP représente tous les acteurs du métier – TPE, artisans, PME, groupes de luxe – et porte les valeurs et les enjeux de la joaillerie française auprès des pouvoirs publics nationaux, des instances européennes et internationales, en assurant sa promotion et en contribuant activement à son développement et à la compétitivité du secteur.

En savoir plus : <https://www.union-bjop.com/>

### **Contacts**

Adeline Danlos  
+33 6 85 37 36 93  
[a.danlos@franceclat.fr](mailto:a.danlos@franceclat.fr)

Constance Dubois  
+33 6 33 83 86 83  
[c.dubois@franceclat.fr](mailto:c.dubois@franceclat.fr)

Thomas Chabbert  
+33 6 08 94 28 51  
[thomas.chabbert@bjop.fr](mailto:thomas.chabbert@bjop.fr)